

DOSSIER

> Le Département de Meurthe-et-Moselle développe avec OASIS une gestion collaborative de son patrimoine ouvrages d'art

Initié en 2000, le projet conduit par le Service Ouvrages d'Art (OA) du département mobilise et organise l'ensemble des compétences disponibles au sein des équipes du Conseil Général pour optimiser la gestion du patrimoine de Meurthe-et-Moselle.

Un patrimoine important

Le réseau routier départemental avec ses 3.038 km de routes comprend de très nombreux ouvrages d'art - ponts, murs, portiques et potences - car il franchit un réseau hydraulique particulièrement dense avec 182 km de voies navigables et 22 rivières. Il est de plus maillé d'importants réseaux routiers (42 km d'autoroutes concédées, 184 km d'autoroutes et 2x2 voies non concédées, 259 km de routes nationales) et ferroviaires avec 528 km de lignes exploitées.

La plupart des ouvrages d'art appartiennent au Département, qu'il s'agisse des ponts qui portent les routes départementales, des murs qui les soutiennent ou des ouvrages tels que portiques et potences qui les équipent. Les autres sont la propriété de l'Etat, des Voies Navigables de France, du Réseau Ferré de France, ou de propriétaires privés. Au total, l'ensemble des ouvrages compte 1.023 ponts et 1.941 murs, dont 920 ponts et environ 1000 murs appartenant au Département.

Un réseau de compétences



Pont d'Azerailles



Pont de Tomblaine sur la Meurthe

Responsable du patrimoine du Département, le Service OA du Conseil Général compte une dizaine de collaborateurs spécialisés. Organisé en 2 pôles, le pôle études OA et le pôle gestion OA, le service mène un grand nombre de missions spécialisées : études géotechniques et hydrauliques, études des projets de réparation et reconstruction, procédures (loi sur l'eau, etc.), appels d'offre, contrôle des plans et études

d'exécution, gestion du patrimoine, gestion des transports exceptionnels, convois militaires, gestion du budget, maîtrises d'œuvre de certains chantiers non courants, maîtrise d'œuvre études des ouvrages neufs, actions de formation OA, etc.

Fin 2003, souhaitant mieux collaborer avec les généralistes en charge sur leur territoire respectif de la gestion annuelle des ouvrages d'art, le service choisit de déployer son système de gestion OASIS sur le réseau informatique du Conseil Général afin d'organiser et développer le réseau de compétences ouvrages d'art.

Agences territoriales assurant les missions de gestion du patrimoine routier départemental (routes et ouvrages d'art), les Unités Départementales d'AMénagement (UDAM) sont chargées de proposer les éléments de la programmation routière, d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux, la gestion du domaine public, l'entretien et l'exploitation des routes, l'entretien de certains bâtiments départementaux et d'apporter certains conseils techniques aux communes.

Dans les UDAM, la responsabilité des programmes de travaux routes et ouvrages est déléguée aux responsables des secteurs géographiques. Dans chaque secteur, un correspondant ouvrages d'art, disposant d'un grade d'agent de maîtrise, est chargé des visites triennales, de l'entretien courant et de la préparation des programmes de travaux.



Pont de Damelevières

Les outils pour optimiser la gestion des ouvrages d'art

Avec le déploiement d'OASIS, 16 postes aujourd'hui et 29 à terme, les informations et outils utilisés jusqu'alors par les seuls collaborateurs du Service OA sont mis à disposition des collaborateurs des agences territoriales. Le personnel de ces agences ayant préalablement suivi une formation au logiciel.

Les gestionnaires de terrain accèdent via le réseau informatique aux informations concernant le recensement, la surveillance et la programmation de leurs ouvrages respectifs. Les correspondants ouvrages

utilisent les systèmes OKAPI pour réaliser leurs visites triennales, ainsi que les fonctions offertes par OASIS pour la consultation des informations de recensement et de surveillance, l'organisation et le suivi de l'entretien courant et la préparation des programmes de travaux.

Au final, c'est la qualité du patrimoine ouvrages d'art qui bénéficie de l'organisation et du développement du réseau de compétences du Conseil Général.

Contacts

Philippe JANDIN - Conseil Général de Meurthe-et-Moselle / Chef du Service Ouvrages d'Art
E-mail : pjandin@cg54.fr

Jean-Pierre TÜRCK - Conseil Général de Meurthe-et-Moselle / SOA / Resp. du pôle Gestion
E-mail : jpturck@cg54.fr

Emmanuel MASSAUX - Conseil Général de Meurthe-et-Moselle / SOA / Resp. du pôle Etudes
E-mail : emassaux@cg54.fr



Bulletin d'information de la société TWS

Europarc de Pichaury, Bât. C7, B.P. 211

13796 Aix-en-Provence Cedex 3

Téléphone : (33) (0) 4 42 39 91 99

Fax : (33) (0) 4 42 39 92 05

E-mail : info@twssa.com

Site : www.twssa.com

Directeur de publication : Frederic Allez

Réalisation Maquette et graphisme : [APPROCHE](#)